

# ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

---

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE  
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

## AMENDEMENT

N° 330

présenté par  
M. Daniel PAUL  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 2**

Dans le premier alinéa du II de cet article, supprimer les mots :

« ou acquis ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'opposer à la création d'un marché des certificats d'énergie.